FORMATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE BASSE TENSION (BT) ET HAUTE TENSION (HT)

PUBLIC CONCERNE
Personnel d'opérations d'ordre électrique BT et HT

OBJECTIFS
- Acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique conformément à la norme NF C 18-510/A1.
- Recevoir un titre d'habilitation adapté à sa fonction, délivré par l'employeur.

PRÉREQUIS
- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.
- Connaissance en électricité demandée. Le personnel doit être capable de comprendre les instructions de sécurité

OUTILS ET MOYENS
- **Moyens techniques :**
  - Une documentation par stagiaire.
  - PC, vidéoprojecteur,
- **Moyens humains :**
  - Formateur expérimenté
- **Moyens pédagogiques :**
  - Contrôle des connaissances, assuré régulièrement tout au long du stage
  - Mise en situation sur les installations électriques avec la participation d'un personnel d'entreprise qualifié et habilité à un niveau suffisant

MODALITE D'EVALUATION
- Grille de positionnement
- Evaluation à chaud

VALIDATION
Certificat de réalisation

MODALITES DE FORMATION
Présentiel

DELAI D'ACCES
- Inter : selon le calendrier annuel
- Intra : à définir conjointement

TARIF
Nous consulter

www.avenirformation.com

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap. Chaque situation de handicap étant unique, il nous est nécessaire d'être informés de la participation d'une personne en situation de handicap à l'une de nos formations, dès son inscription afin de nous permettre de confirmer ensemble les possibilités d'accueil et d'organiser au mieux sa participation dans les meilleures conditions, en accord avec la personne et son employeur.

HAB_ELE_RECYCL_BT/HT

Durée de la formation : 14h

PROGRAMME DE FORMATION

- **Savoirs et savoir-faire**
  - Retour d'expérience
  - Les évolutions techniques de la norme
  - Les grandeurs de base en électricité
  - Les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
  - Le principe d'une habilitation et définition des symboles d'habilitation
  - Les équipements électriques dans leur environnement
  - Les zones de travail et les signalisations
  - Les risques liés aux matériels et outillages utilisés
  - La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

- **Module « B1/ B1V/H1/H1V – B2/B2V/B2V Essai – H2/H2V/ H2V Essai – BR – BC/HC – BE et HE Mesurage/Vérification/Essai »**
  - Le rôle des différents acteurs au cours de travaux ou d'interventions d'ordre électrique
  - Les limites de son titre d'habilitation
  - Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
  - Les prescriptions d'exécution des travaux en BT et HT
  - Les consignes à appliquer et les documents pour la réalisation des mesurages, vérifications et essais
  - Les opérations de consignation et les documents associés
  - Les mesures de prévention lors d'une opération électrique
  - en BT et HT

- **Évaluations théoriques et pratiques**

À titre indicatif : la période de recyclage recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans.

Agence d'Angers
Tél 02 41 35 00 35
angers@avenirformation.com

Agence de Douai
Tél 03 27 95 89 04 / 05
douai@avenirformation.com

Agence de Lyon
Tél 04 37 49 66 66
lyon@avenirformation.com

Agence de Mulhouse
Tél 03 89 45 26 26
mulhouse@avenirformation.com

Agence de Rouen
Tél 02 32 19 03 00
rouen@avenirformation.com

Crée le : 01/07/2019 - Actualisé le : 01/08/2024